



BNSSA

BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE



12 à 24
stagiaires /
session



94%
de taux de
réussite aux
diplômes



Des formateurs
professionnels
qualifiés



1 coordonnateur
de formation
1 assistante



Des emplois
et débouchés
variés



CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé d'au moins 17 ans
- Être titulaire du PSE1
- Fournir un certificat médical valide

DURÉE

- Formation courte : 45h
- Formation recyclage : 21h



LIEUX DE FORMATION

- CREPS de La Réunion
- Site de Saint-Paul



CONTENUS

- Étude de la réglementation du nageur-sauveteur
- Préparation aux épreuves de l'examen du BNSSA
- Les «plus» : possibilité de réaliser les formations aux premiers secours au CREPS de La Réunion :
 - Formation initiale PSE1
 - Formation recyclage PSE1

À noter : Le BNSSA est un prérequis à l'inscription au BP JEPS Activités Aquatiques et de la Natation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription se réalise en ligne
<http://www.creps-reunion.fr>

CLICK

Le CREPS peut vous aider dans la recherche de financement

CREPS de la Réunion - 24 Route Philibert Tsiranana - CS 61115 - 97 495 Sainte-Clotilde - Cedex / Tél. : **0262 94 71 94**

